



Procès-verbal

96^{ème} Assemblée Générale

CAS Montana-Vermala

21 novembre 2015 – Hôtel de l'Etrier

Notre président, Xavier Robyr, tient tout d'abord à remercier les participants à cette assemblée. Il rappelle à l'assemblée que les membres du CAS ont été convoqués par courrier écrit comme le veut l'article 6.1 de nos statuts, à savoir deux semaines avant sa tenue.

Il rappelle à l'AG que, par économie de papier, le PV de la dernière AG n'est pas joint au courrier, mais que tous les membres qui le désiraient pouvaient en demander une copie.

Comme les deux dernières années, le comité a maintenu son choix pour un carnet de courses simplifié, présentant un gain de temps pour son élaboration, un gain financier par rapport à son impression et finalement un geste pour l'environnement en produisant moins de papier. Nous avons réussi à l'envoyer suffisamment rapidement pour que vous le receviez pour ainsi dire en même temps que le groupe de Sierre de Monte Rosa, histoire de ne pas être prétérité dans la réservation des sorties.

L'ordre du jour est passé en revue.

Il demande à l'assemblée s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour, aucune demande n'est émise.

Excusés :

Jakob Roland, Bagnoud Gérard, Brunner Walter, Rey Paul-Henri, Cordonier Jacques, de Preux Bertrand, Tschopp Louis, Tschopp Nicole, Thuillard Jean-Pierre, Parvex François, Emch Silvine, Pont-Combe Séverine, Combe Nicolas, Rohner Kamerzin Maria, Orsat Sébastien, Robyr Bernard-Aldo, Bagnoud Kevin, Ducrey Gérald, Bonvin Pierre-Yves, Rey Claude, Robyr Hugues, Emery Olivier.

Présents :

Bonvin Marcel, Glettig Johnny, Buff Franziska, Lamon Denis, Rey Jacques, Rey Céline, Rouiller Sébastien, Nanchen Jérôme, Rey Jean-Pierre, Rey Jean-Yves, Fernandes Arturo, Rey Emmanuel, Bagnoud Gaston, Baumann Max, Berclaz Jean-Claude, Lapaire Romain, Cordonier Jérôme, Besse Rose-Marie, Ducry Laurent, Cina François, Florey Yves, Eschmann Marielle, Coudray Gérard, Tapparel Pierre-Yves, Clivaz Noël, Dalberto Nathalie, Dalberto Léonard, Tschopp Jean-Marie, Thevenaz Philippe, Thevenaz Renara, Gaillard Olivier, Gaillard Hella, Anselin Annick, Burgener Othilda, Catzeflis Etienne, Nanchen Lionel, Bonvin Patrick, Calonder Edith, Rey Christophe, Leprat Nicole, Robyr Xavier.

1. Approbation du PV de l'AG 2015 :

Comme l'année dernière, il a été décidé pour des questions de coût papier et pour des questions de soutien à l'environnement, de ne plus imprimer le PV de l'AG. Xavier Robyr n'a reçu aucune demande pour l'envoi d'une version papier, il considère que cette façon de faire satisfait les membres. Comme personne ne

demande sa lecture, qu'aucune remarque n'est formulée à son sujet et que personne ne demande la parole, Xavier propose à l'assemblée de l'approuver. Ce qui est fait par applaudissement. Il remercie Hugues Robyr pour la tenue du PV de l'AG 2014.

2. Nomination des scrutateurs :

Il est proposé de nommer Sébastien Rouiller comme scrutateur pour décision concernant les statuts.

3. Rapport du président : (reporté tel que rédigé par son auteur)

Comme l'année écoulée est une année impaire, elle correspond indirectement à l'année « pause » concernant le Défi des Faverges, bien que l'organisation de la future édition 2016 va bon train, je vous dirai quelques mots à la fin de mon rapport sur ce point.

L'année 2015 a été plutôt marquée par une série de travaux réalisés autour de la cabane des Violettes, concernant les diverses alimentations techniques du bâtiment.

Je terminerai mon rapport sur quelques mots concernant le futur projet du Club Alpains Suisse, débattu cette année lors de l'Assemblée des Délégués (AD) et lors de la Conférence des Présidents.

Pour les autres objectifs 2015, fixés il y a une année, ils ont suivi tranquillement leur cours, sans pour autant s'essouffler...

J'en viens aux

A. Travaux à la cabane des Violettes

L'année 2014 avait été marquée par les travaux de la démolition du télésiège de la Barmaz et par la réalisation du nouveau télésiège de la cabane de Bois, qui avaient engendré passablement de travaux au nord de la cabane. Cette année, nous avons profité des derniers aménagements autour de la gare d'arrivée des télécabines des Violettes pour assainir une partie de nos alimentations.

Nous avons tout d'abord repris la conduite d'eau potable, depuis la connexion réalisée par CMA en 2014, en poursuivant la conduite PE jusque sur la prise d'eau dans la cabane. Depuis le réservoir, jusqu'à 50 m de la cabane, la conduite d'eau avait déjà été changée l'année dernière. Il était important cette année de terminer cet assainissement jusque dans la cabane. Sur les 50 derniers mètres, en raison du faible enfouissement de la conduite dû au rocher à environ 1m de profond, le tube PE a été muni d'un câble chauffant qui, dès une température du sol inférieure à 2°, chauffe le tube pour que celui-ci ne risque pas de geler.

Le comité a aussi décidé de profiter de ces travaux de fouille pour poser un nouveau tube PE 120/132 pour permettre une augmentation de l'ampérage dans la cabane. Ce nouveau tube relie directement le transformateur électrique situé sous la gare d'arrivée de la télécabine des Violettes au tableau électrique de la cabane. Pour l'instant seul le tube est posé, la nouvelle alimentation 80 ampères est planifiée à l'été 2016 normalement, en fonction des possibilités budgétaires.

Lors des travaux décrits ci-dessus, le câble Swisscom, posé directement en terre, sans gaine protectrice a été touché à plusieurs reprises. Après discussion avec Swisscom et Cablex, le comité a décidé là aussi de profiter de la fouille ouverte pour poser un tube SYN 55 et de retirer un nouveau câble ADSL depuis la chambre Swisscom existante sous l'arrivée de la télécabine des Violettes. Après une petite analyse de nos besoins et une approche de CMA pour un éventuel partage de la fibre optique, nous avons décidé de reposer un câble ADSL, CMA n'ayant pas de réserve sur leur fibre pour la cabane. Malgré cet assainissement, le téléphone et la connexion internet n'ont pu être rétablis qu'au début du mois de novembre, suite à un problème survenu sur le câble, plus à l'aval, aux Marolires, suite à des travaux CMA. L'interruption est aujourd'hui réparée et la

cabane disposera du téléphone et d'une connexion internet pour la saison hivernale.

Pour terminer sur les travaux autour de la cabane, encore un petit mot sur les travaux réalisés par CMA au niveau de l'eau potable. L'année dernière, CMA a repris la totalité des drainages du captage de la source du Tubang. Cette année, il a été décidé de changer la chambre de captage du Tubang, actuellement en béton et datant de la 1^{ère} cabane, par une chambre en PE. La chambre est aujourd'hui commandée et sera posée dès la fonte des neiges en mai-juin 2016. CMA a aussi équipé le réservoir situé derrière l'arrivée du télésiège de la cabane de Bois par un système automatique permettant le contrôle de la turbidité de l'eau. Depuis l'année dernière, la cabane est alimentée depuis le réservoir par sa propre conduite, équipée d'un compteur pour connaître à l'avenir les besoins des différents utilisateurs que sont la Grande Bourgeoisie et l'alpage de Pépinet, CMA et la cabane des Violettes. CMA et l'alpage de Pépinet sont déjà équipés d'un système potabilisation par UV. Il s'agira pour notre cabane d'en prévoir un à l'entrée de la cabane pour assurer une eau potable à l'avenir.

Pour terminer sur les travaux réalisés cette année à la cabane, je tenais à soulever que les deux fenêtres ouest ont été reprises, jointoyées et isolées, car en hiver, le froid, et même par forte tempête, la neige s'insérait à travers les joints des fenêtres. Dans les travaux en suspens depuis longtemps, le tuyau d'évacuation du poêle ollaire, a été modifié et mis en conformité.

Voilà pour les travaux de la cabane en 2015, je viendrai tout à l'heure dans la commission « Cabane » aux chiffres de sa fréquentation.

B. Projet en cours au CAS – Suisse Alpine 2020

Le projet principal sur les rails du CAS actuellement est le projet Suisse Alpine 2020. Je trouve son contenu très intéressant, c'est pourquoi j'ai jugé utile d'y glisser un petit mot dans mon rapport 2015. Ce projet a vu le jour en 2014 déjà et l'Assemblée des Délégués devra se prononcer en juin 2016 sur la poursuite ou non de cette idée.

C'est pour préserver à l'avenir le leadership du CAS dans la description du monde de la montagne, que le projet de Suisse Alpine 2020 a été mis en route. Ce projet consiste à rassembler sur une plateforme en ligne les contenus des guides imprimés du CAS, pour au final proposer environ 20'000 descriptions d'itinéraires. Ces informations seront numérisées et mises à disposition directement sur internet.

Pour le CAS, ce projet représente un immense défi. Devant l'ampleur de la tâche, il a été décidé d'y associer des partenaires adéquats. Il est apparu au cours des travaux préparatoires qu'une collaboration avec Suisse-Mobile s'avérait appropriée. Le financement du projet nécessitait également un apport extérieur, qui a été recherché auprès du SECO.

Le projet a déjà fait l'objet d'une présentation à l'Assemblée des Délégués 2014 et 2015, ainsi qu'aux Conférences des Présidents de ces mêmes années. Sa réalisation s'étendra jusqu'en 2020, pour un coût total estimé à 6,6 millions de francs. Deux tiers environ de cette somme serviront au traitement des données, qui devront être préparées pour être utilisables par tous les médias. Un accès membre serait ensuite demandé aux personnes désireuses d'exploiter la totalité des informations.

Aux yeux du CAS, le projet présente plusieurs chances, qu'il faut saisir sans attendre, comme :

- Le renforcement de la marque CAS tant dans la perception des personnes intéressées par le sport de montagne qu'au niveau du tourisme suisse.*
- Le renforcement de sa position de leader en tant que fournisseur d'informations fiables, professionnelles et actuelles touchant au sport de montagne.*
- Informations spécifiques, disponibles partout et en tout temps, pour les touristes et les amateurs de sports de montagne en Suisse.*

S'il y a des opportunités, il y a naturellement aussi des risques, comme :

- *l'intensification de la concurrence de plates-formes numériques avec des offres similaires.*
- *le retard dans l'avancée du projet en raison d'objectifs trop ambitieux et de processus de décision trop longs.*
- *l'explosion des coûts du projet en raison d'une délimitation peu conséquente de ce dernier.*
- *le manque des ressources personnelles nécessaires au sein du CAS.*

Je vous présente maintenant quelques diapositives présentées le 7 novembre dernier lors de la Conférence des Présidents à Bienne. Ces diapositives représentent ce que pourrait être cette plateforme d'itinéraires en montagne.

1. *Page de garde, avec les différents thèmes décrits dans ce projet, comme la randonnée alpine, l'alpinisme, les voies de grimpe en montagne, les voies d'escalade en falaise, les itinéraires de ski de randonnée et de raquettes*
2. *Choix porté sur le thème de l'alpinisme et d'un sommet le Schreckhorn*
3. *Sur la page principale, on retrouverait des informations sur les caractéristiques du sommet, les différentes voies proposées, etc...*
4. *Choix d'une voie, avec l'arête sud-ouest, on y retrouve les différentes caractéristiques.*
5. *Ici on retrouve la description de l'itinéraire avec les points-clés, les différentes difficultés, etc... et*
6. *en plus la trace approximative sur carte de la voie d'accès*
7. *des informations sur la cabane du Schreckhorn*
8. *une information sur la 1^{ère} partie de l'ascension entre la cabane et le glacier supérieur*
9. *une autre information pour la traversée du glacier supérieur jusqu'au pied de l'arête sommitale*
10. *et finalement la description de l'arête sommitale avec une photo de la face sud et la voie par l'arête sud-ouest*
11. *et enfin une vue du sommet...*

Bref, voilà en quelques diapositives et en quelques mots le projet de Suisse Alpine 2020, qui j'espère sera accepté par l'AD en juin 2016, car je pense que si ce n'est pas le CAS qui se charge de mettre leur topo en ligne d'autres le feront de toute façon une fois, et pour être un assidu de Suisse Mobile pour les chemins de randonnée, je trouve l'idée très bonne de reporter cette présentation à nos Alpes, tout en sachant qu'un chemin pédestre n'est pas comparable à une voie d'alpinisme.

C. Ski alpinisme : Centre de compétence du CAS et Association valaisanne de Ski-Alpinisme (AVSA)

Comme mentionné déjà lors de l'AG 2014, le CAS cherche à créer en Valais, un centre régional de compétence en ski-alpinisme. Suite à plusieurs séances avec le CAS Monte Rosa, Beni Hug, responsable de la relève en ski-alpinisme du CAS et Mountain Performance, la position du CAS Montana et du CAS Monte Rosa est restée inchangée. Nous ne voulons pas entrer en conflit avec la structure mise en place par Mountain Performance en Valais, depuis avril 2014.

Pour trouver des fonds, Mountain Performance s'est tourné vers le canton du Valais et aujourd'hui, une équipe d'intéressés s'est réunie et a fondé en août dernier l'Association Valaisanne de Ski-Alpinisme (AVSA). Un membre du comité du CAS Montana-Vermala et un membre du comité du Défi des Faverges ont participé à la séance constitutive en août dernier. Le CAS Montana-Vermala tout comme le Défi des Faverges fait aujourd'hui partie des clubs qui ont adhéré à l'AVSA. Un comité de trois personnes a été nommé et leurs premières tâches seront de transmettre les documents nécessaires à l'Office Cantonal des Sports pour enregistrer l'association.

Je n'ai pour l'instant pas d'autres informations à ce propos, mais pars du principe que la création de l'association suit son cours.

Dans le même temps, le CAS Montana-Vermaila a adhéré aussi au centre régional de compétence en ski-alpinisme de la Gruyère. La cotisation annuelle est de CHF 300.- et elle permet de soutenir des jeunes dans la formation et l'entraînement au ski-alpinisme. Par le soutien du CAS Montana-Vermaila et de Monte Rosa au centre de la Gruyère, la création d'un centre en Valais est pour l'instant plus vraiment d'actualité. Je vous tiendrai au courant de l'évolution de ce dossier lors de notre prochaine AG, en novembre 2016.

D. Préparation de la 11ème édition du Défi des Faverges

Après l'inauguration du parcours Plaine-Morte en 2014, le comité d'organisation du Défi des Faverges s'est remis autour de la table pour se pencher sur sa 11^{ème} édition et la 5^{ème} déjà organisée par notre section, après les 6 premières organisées par Jean-Yves Rey et Miguel Bétrisey.

L'édition 2016 a la particularité pour l'organisation de devoir gérer le ravitaillement de l'Aminona, qui est un point central pour notre course, sans remontées mécaniques cette année. Pour pallier à cela, une vingtaine de bénévoles dormiront à la cabane de la Tièche et seront remontés en rattrac dans la nuit jusqu'à l'Aminona.

Au niveau des parcours, nous maintenons :

- ✓ le parcours originel par le Col de la Roue, le Grand Bonvin, la Tièche, l'Aminona et le retour sur Crans-Montana par le domaine skiable,
 - ✓ Le parcours, condition météo chaude, par une montée tôt le matin sur la piste de la Plaine Morte, le Grand Bonvin, le col des Faverges, et une variante à l'étude dans la région du Wisshore, vers les antennes militaires, pour éviter la traversée complète du glacier aux concurrents du Grand Défi, et le retour en station par la piste de la Plaine Morte,
 - ✓ Le parcours mauvais temps avec une montée à Bella Lui depuis le départ de la télécabine Crans-Cry d'Err.
- La 11^{ème} édition aura lieu le samedi 19 mars 2016, jour de la St Joseph, ce pourquoi je n'ai pas mentionné les spaghettis à la cabane ce jour-là dans le carnet des courses, avec un jour de réserve le dimanche 20 mars. Comme vous le savez tous, la réussite de l'édition dépend en grande partie de votre engagement à toutes et à tous en tant que bénévole. Je vous remercie d'avance pour votre soutien.

E. Activités OJ – AJ - Alfa

Ce point sera traité tout à l'heure par Christophe, qui, cette année, ne s'est pas retrouvé seul avec nos jeunes et nos moniteurs, mais accompagnés de Sébastien... Cette présence a permis de séparer les jeunes en deux groupes, les AJ de 10 à 14 ans et les OJ de 15 à 22 ans. Christophe reviendra tout à l'heure plus en détail sur leurs activités à tous les deux avec nos jeunes.

L'année 2014 a été comme celle de 2013, une année « ad intérim » pour le groupe des Alfa, qui attend l'arrivée de nouvelles familles, prêtes à relever le défi des années futures.

F. Objectifs 2016

J'en viens brièvement aux objectifs 2016.

- ✓ La continuité pour la cabane des Violettes et son exploitation, avec la question de son alimentation en eau (installation d'un système de traitement par UV) et en électricité (nouvelle alimentation 80 ampères).
- ✓ La suite de l'organisation de la 11^{ème} édition du Défi des Faverges 2016.
- ✓ La poursuite de la formation des membres et chefs de course, avec la mise sur pied d'un listing complet de nos chefs de course.
- ✓ La poursuite des activités jeunesse, avec l'introduction d'une nouvelle équipe encadrant nos jeunes et un accent particulier sur les activités Alfa où il nous faut trouver de nouveaux parents motivés et un nouveau responsable.

- ✓ La poursuite de la mise à jour continue du site internet.
- ✓ Je vous rappelle aussi que les jubilaires se suivent dans les différentes sections CAS. Il y a deux ans, c'était les 150 ans de la création du Club Alpin Suisse, cette année les 150 ans de la section Monte Rosa, et nous alors... Pour celles et ceux qui ne le savent peut-être pas, notre section est à la porte de son centenaire... Elle a été fondée le 21 mars 1920 au restaurant du Rawyl. L'année 2020 sera une grande année pour notre section, je vous laisse déjà réfléchir à la manière dont vous imaginez souligner cet anniversaire. Nous avons encore le temps, mais les années passent vite malgré tout.

Voilà ce que j'avais à dire sur cette année 2015 écoulée.

Je vous remercie de votre attention.

Xavier Robyr – Président

4. Présentation des comptes 2013/2014 :

Lionel Nanchen présente les comptes 2013/2014 à l'assemblée :

Profits & Pertes

PRODUITS	2015	2014
Cotisations et autres produits		
3000 Recettes Cotisations	23'565.50 C	23'016.50 C
3001 Frais CAS Berne	557.55 D	915.25 D
3002 Subventions OJ / AJ	6'494.00 C	3'358.00 C
3008 Part. de tiers loyer Etrier	800.00 C	800.00 C
3009 Intérêts	9.60 C	31.80 C
	30'311.55 C	26'291.05 C
Produits nets cabane		
3010 Loyers encaissés	68'740.70 C	70'991.15 C
30101 Retrocession CAS Berne 2.5%	20'498.15 D	17'500.00 D
3011 Nuitées part exploitant	6'353.65 C	1'834.60 D
30112 Nuitées, rétrocession Berne 15%	3'167.60 D	3'547.30 C
3012 Taxes d'hébergement	273.80 C	336.50 C
	51'702.40 C	55'540.35 C
	82'013.95 C	81'831.40 C
TOTAL PRODUITS	82'013.95 C	81'831.40 C

CHARGES	2015	2014
Exploitation cabane		
4100 Réparation, entretien cabane	25'492.65 D	15'712.40 D
4102 Assurance incendie	5'940.95 D	5'913.65 D
4103 Assurance RC	299.50 D	283.15 D
4109 Taxes services publics	955.55 D	955.55 D
4110 Impôts	584.40 D	799.85 D
4125 Int raiffeisen 29 38088 1	2'100.00 D	1'400.00 D
4126 Int raiffeisen 29380 44 1	3'068.50 D	2'220.70 D
	38'441.55 D	27'285.30 D
Frais de bureau et d'administration		
4300 Frais de bureau et administration	220.00 D	200.00 D
4301 Site internet	15.50 D	15.50 D
4302 Impression programme des courses	810.00 D	810.00 D
4308 Frais assemblée générale	806.30 D	463.80 D
4310 Frais de formation	0.00 -	188.00 D
4313 Dons, soutien, publicité	0.00 -	1'043.00 D
4314 Lapin polenta	656.00 D	501.00 D
4315 Frais local Etrier CAS	2'965.65 D	5'820.00 D
4316 150 ans CAS	0.00 -	58.50 C
4320 Frais bancaires	273.90 D	226.10 D
	5'747.35 D	9'208.90 D
Frais activités CAS Montana-Vermala		
4401 Sorties AJ / OJ / Subventions	7'002.90 D	10'409.00 D
4402 Sorties CAS	0.00 -	930.00 D
	7'002.90 D	11'339.00 D
	51'191.80 D	47'833.20 D
TOTAL CHARGES	51'191.80 D	47'833.20 D
Résultat d'exploitation	30'822.15 C	33'998.20 C

CHARGES	2015	2014
Amortissements		
7000 Amortissements cabane	30'822.15 D	15'665.22 D
7007 Amortissements mobilier, mat. et inst. cuisine	0.00 -	18'332.98 D
	30'822.15 D	33'998.20 D
	30'822.15 D	33'998.20 D
TOTAL CHARGES	30'822.15 D	33'998.20 D

Bilan

ACTIFS	2015	2014
Cabane des Violettes (1994)		
1010 Cabane des Violettes (1994)	343'521.05 D	343'521.05 D
1012 Fonds d'amortissements Cabane des Violettes	72'404.00 C	72'404.00 C
	271'117.05 D	271'117.05 D
Autres investissements		
11613 Part sociale raiffeisen	200.00 D	200.00 D
	200.00 D	200.00 D
Cabane des Violettes 2011		
1170 Cabane des Violettes 2011 - Transformations	151'781.50 D	151'781.50 D
11700 Cabane des violettes 2011, fonds	51'374.87 C	20'552.72 C
1171 Cabane des violettes 2011 - Mobilier	58'431.85 D	58'431.85 D
11710 Cabane des violettes 2011 - fonds	58'431.85 C	58'431.85 C
11711 Cabane violettes 2012 - plancher terrasse	17'000.00 D	17'000.00 D
11712 Cabane des violettes 2012 abri-est	31'524.00 D	31'524.00 D
	148'930.63 D	179'752.78 D
Débiteurs		
1201 Débiteurs divers	17'964.40 D	6'711.70 D
1202 Débiteurs IA	6.00 D	6.00 D
	17'970.40 D	6'717.70 D
Comptes financiers		
1306 Raiffeisen 29 3803 0	37'483.57 D	61'710.22 D
	37'483.57 D	61'710.22 D
	475'701.65 D	519'497.75 D
TOTAL ACTIFS	475'701.65 D	519'497.75 D
PASSIFS	2015	2014
Dons divers		
2000 Club des Amis de la cabane	119'638.50 C	118'828.50 C
2001 Don Mme et M. Pierre Arnaud	50'000.00 C	50'000.00 C
	169'638.50 C	168'828.50 C
Emprunt à long terme		
2104 Raiffeisen 29380.88/1 2.2% Ech. 01.01.2022	100'000.00 C	100'000.00 C
2105 Raiffeisen 29380.44/1 - 1.7% - Ech.	178'000.00 C	183'000.00 C
	278'000.00 C	283'000.00 C
Passifs de régularisation		
2400 Passifs transitoires	28'063.15 C	67'669.25 C
	28'063.15 C	67'669.25 C
	475'701.65 C	519'497.75 C
TOTAL PASSIFS	475'701.65 C	519'497.75 C

Lionel informe que le litige entre la régie de l'Etrier et notre club est réglé.

Une question est posée quant au montant des recettes. Lionel commente le poste « Cotisations et autres

produits » d'un montant total de CHF 30'311.55, ainsi que le poste « Produits nets cabane » d'un montant total de CHF 51'702.40.

Une autre question est formulée quant aux cotisations encaissées et leur montant de rétrocession au CAS Berne. Lionel explique le détail des comptes 3000 et suivants.

Xavier remercie Lionel pour la présentation des comptes.

5. Rapport des vérificateurs de compte :

Emmanuel Rey signale que lui-même et Anouck Beytrison ont examiné les comptes par sondages et que ceux-ci sont rigoureusement exacts. Il demande donc à l'AG de les approuver.

6. Approbation des comptes :

Ceux-ci sont acceptés par applaudissements.

7. Rapport de la commission des courses : (reporté tel que rédigé par son auteur)

En l'absence de Kevin Bagnoud, Xavier lit le rapport remis par Kevin.

Bonjour à tous,

Programme 2015

Il y a eu 52 courses au programme, dont 27 courses organisées par notre section, 22 ont eu lieu, soit un taux de réussite de 88%, 5 ont dû être annulées, principalement pour causes météo. Nous avons eu une moyenne stable de participants par rapport aux dernières années d'environ 7 participants par sortie.

Positif

L'année 2015 a été encore une fois très positive.

La participation est depuis trois ans toujours aussi stable. Je n'ai constaté aucune diminution de participants.

Les sorties d'été ont pour la 2^e année très bien marché.

La Haute Route en hiver et la sortie été avec les guides de la section ont été comme toujours un grand succès.

Négatif

Rien à signaler.

Groupe ski alpinisme

Cinq sorties étaient prévues, 3 courses ont eu lieu, dont un super week-end au Val d'Aoste représentant une moyenne de 6 personnes par sortie.

Le groupe de ski-alpinisme de la section de Montana-Vermala a même eu droit à quelques pages ce printemps dans la revue des Alpes 2015.

⇒ Xavier nous présente quelques extraits de cet article de l'édition d'avril 2015.

Programme 2016

Il y a 48 sorties au programme cette année, 29 organisées par notre section et 19 par le groupe de Sierre de Monte Rosa. Avec entre autres la traditionnelle Haute Route hiver et la sortie d'été organisée par nos guides, 1 sorties canyon, 1 sortie marche en automne,

1 sortie pour les jeunes adultes,
et comme nouveauté une sortie télémark et une sortie marche parapente.

Groupe ski alpinisme

5 sorties sont au programme avec une Haute Route.

Chef de course

Il vient de plus en plus difficile de trouver des chefs de course. En effet, les chefs de course ne sont pas des guides et ils endossent de grandes responsabilités en prenant des gens en montagne. Il va falloir éclaircir ce point avec la CAS pour savoir exactement les responsabilités de chacun.

Je tiens à saluer ici un membre de notre section, Frédéric Zufferey, qui s'est inscrit cet hiver pour le cours de Chef de Course du CAS.

De plus, je tiens à remercier tous les participants ainsi que tous les chefs de course pour leurs implications, car sans eux il n'y aurait tout simplement pas de programme.

J'espère que le programme vous plaira et si vous avez des envies ou des remarques, je reste bien sûr à votre disposition.

Bonne soirée

Kevin Bagnoud – Commission des courses

8. Rapport de la commission cabane :

Xavier mentionne qu'il ne va pas revenir sur les travaux de cette année, mais plutôt donner quelques chiffres...

- Particularité de l'été 2015 : Summer Camp 227 nuitées 3 x 15 jeunes sur 3 semaines
- Fréquentation 2015 :
 - 902 nuitées + 40 % (avec Summer Camp)
 - 675 nuitées + 29 % (sans le Summer Camp)
- Hiver :
 - 275 nuitées - 18 %
- Été :
 - 627 nuitées + 102 % (avec Summer Camp)
 - 400 nuitées + 40 % (sans le Summer Camp)
- Chiffre d'affaire :
 - 740'000.- HT
 - + 10%

Xavier remercie les gardiens Franck et Pierre-Olivier, ainsi que toute leur équipe pour cette année 2015 et indique une date à réserver de suite dans nos agendas : le 02.10.2016 : Lapin polenta de la cabane.

9. Rapport de la commission jeunesse (Alfa et AJ/OJ) :

Christophe Rey rappelle la composition des groupes selon leur classe d'âges : Alfa (5 - 10 ans), AJ (10 – 14 ans) et OJ (15 -22 ans).

Il relève une forte fréquentation (en moyenne 7 à 12 personnes) pour le groupe AJ dont Sébastien Rouiller s'occupe, une fréquentation faible à moyenne en hiver et très faible en été le groupe OJ, tandis que le groupe Alfa n'a pas beaucoup d'activité.

Christophe annonce son départ du groupe jeunesse, après 9 années passées au service des jeunes. Une nouvelle équipe est mise en place avec 2 guides de notre section, Sébastien Rouiller et Virgile Nanchen et nos moniteurs J+S.

Il remercie le CAS Montana-Vermala, qui finance la différence entre le montant versé par J&S et les frais de guide. Il remercie également tous ceux qui gravitent autour de la jeunesse, les moniteurs, les parents et la coach Isabel Lebacq.

10. Proposition de modification des statuts :

Comme vous avez pu le constater dans la convocation, le comité vous propose de rajouter quatre phrases dans les statuts de notre section.

La raison en est simple... Elle est administrative et liée à l'organisation du Défi des Faverges.

Lorsque nous avons voulu libérer Jean-Yves Rey des comptes de la facturation du Défi des Faverges en début d'année 2015, nous nous sommes approchés de la banque où nous avons notre compte pour changer les droits de signature et cette dernière a exigé les statuts de l'organisation de la manifestation. Vous devez savoir que depuis l'édition de 2008, l'organisation du Défi des Faverges a été reprise formellement par notre section CAS Montana-Vermala. Cette situation a l'avantage de voir le Défi des Faverges comme une compétition officielle du CAS et couverte au niveau des responsabilités par la RC du CAS.

Rien ne démontre cependant dans nos statuts que notre section organise des courses de ski-alpinisme, ce pourquoi la banque a refusé la modification des droits sur le compte, tant que cette information ne figurait pas dans nos statuts.

Nous vous proposons par conséquent les compléments suivants aux statuts de notre section pour lever cette problématique et obtenir les nouveaux droits sur le compte du Défi.

Le complément pour l'article 2, alinéa 3 est le suivant :

ARTICLE 2.

Buts et tâches :

1. [...]
2. [...]
3. La section de Montana-Vermala CAS cherche à atteindre ces buts notamment par les tâches suivantes :
 - Des courses en montagne,
 - Des cours d'escalade,
 - Des cours de formation et d'initiation à la pratique de l'alpinisme, du ski alpinisme, de l'escalade,
 - Encouragement et développement des mouvements AJ (alpinisme juvénile) et OJ (organisation jeunesse),
 - L'alpinisme famille Alfa,
 - Exploitation de la Cabane des Violettes,
 - Sensibilisation à la préservation et à la connaissance de la nature,
 - **Supervision de l'organisation du Défi des Faverges ou autres courses de ski-alpinisme dans sa région propre qu'est Crans-Montana-Aminona.**

Les compléments pour l'article 7, alinéa 4 sont les suivants :

ARTICLE 7.

Comité :

1. [...]
2. [...]
3. [...]

Tâches :

4. Le comité est compétent pour :
 - Exécuter les décisions de l'AG;
 - Promulguer des règlements, à l'exception du règlement relatif aux cotisations des sections;
 - Mettre en place et vérifier le travail des commissions et des groupes de travail et élire leurs membres;
 - Approuver des contrats;
 - Préparer et diriger l'AG;
 - Informer les membres et maintenir des contacts;
 - Organiser les manifestations propres à la section;
 - Assumer toutes les tâches qui ne sont pas attribuées explicitement à un autre organe ;
 - **Valider la nomination du président d'organisation du Défi des Faverges, qui par la suite choisira son comité exécutif, lequel sera autonome financièrement ;**
 - **Nommer un membre du comité du CAS comme représentant au sein du comité du Défi des Faverges.**

Le complément pour l'article 10, alinéa 2 est le suivant :

ARTICLE 10.

Responsabilité :

1. La section de Montana-Vermala CAS ne répond que sur les biens sociaux propres à la section. La responsabilité personnelle des membres pour les engagements de la section de Montana-Vermala CAS est exclue.
2. **La section de Montana-Vermala CAS est responsable de la sécurité des courses de ski-alpinisme organisée sous son égide, dans la région de Crans-Montana. Elle n'est cependant pas responsable des finances des courses de ski-alpinisme, organisées sous son égide ; le comité d'organisation de la course assure lui-même son financement.**

Comme aucune question n'est posée, Xavier demande à l'assemblée si elle est d'accord avec les compléments apportés aux statuts pour permettre l'organisation de courses de ski-alpinisme dans le domaine de Crans-Montana-Aminona.

L'assemblée vote à l'unanimité pour les compléments à apporter aux statuts.

11. Proclamation des jubilaires :

Patrick Bonvin proclame les jubilaires :

25 ans de CAS :

Bagnoud Pierre-Olivier, Icogne
Barras Jean-Charles, Crans-Montana
Cordonier Monique, Crans-Montana
Ducrey Nendaz Gérald, Saxonne (Ayent)
Lehmann Michèle, Lens

Mudry H el ene, Crans-Montana
Pannatier Yannick, Granges VS
Thuillard Jean-Pierre, St-Blaise

40 ans de CAS :

Bonvin Marcel, Corin-de-la-Cr ete
Clivaz No el, Crans-Montana
Cordonier Jacques, Sion

50 ans de CAS :

Berclaz Jean-Claude, Randogne
Glettig John, Crans-Montana
Baumann Max, Venth one

60 ans de CAS :

Brunner Walter, B nigen

12. Nomination au comit e :

Comme vous vous souvenez certainement, l'ann ee derni ere, nous avons connu la d emission de notre secr etaire, Hugues Robyr, place que nous n'avions pas r eussi   repourvoir lors de notre AG... Or durant le souper, deux personnes se sont propos ees de reprendre ce poste   deux. Il s'agissait de Edith Calonder et Nicole Leprat. Le comit e a accept e cette proposition lors du repas, et nos deux secr etaires ont fonctionn e en tant que telles durant toute cette ann ee 2015.

Comme elles n'ont pas  t e officiellement nomm ees par l'AG l'ann ee derni ere, je vous propose de le faire maintenant. L'AG accepte cette proposition par acclamation. Xavier remercie Edith et Nicole.

Une autre personne quitte le comit e cette ann ee, il s'agit de Christophe Rey. Xavier remercie Christophe pour ces neuf ann ees pass ees au comit e et pour son soutien envers nos jeunes durant toutes ces ann ees.

Avant de laisser sa place, Christophe a fait le n ecessaire pour trouver un remplaçant et c'est en toute logique que S ebastien Rouiller, qui a repris   sa suite les AJ l'ann ee derni ere, reprend ce poste   la commission jeunesse pour les ann ees   venir. Xavier remercie S ebastien.
L'AG accepte cette nomination par acclamation.

13. Admissions-d emission-d ec es :

Patrick Bonvin nous signale 46 d eparts (d emission, d ec es), 46 admissions.

Nous sommes actuellement 673 membres, le nombre de membres est donc rest e stable par rapport   2014.

Xavier demande une minute de silence en m emoire de nos membres d ec ed es durant cette ann ee.

14. Divers :

Mur de grimpe de la salle de gym au centre scolaire

Xavier revient sur le mur de grimpe de la salle de gym du centre scolaire et des possibilit es offertes au CAS pour s'y entra ner.

La gestion de la cl e pour acc eder au mur de grimpe du centre scolaire est g er ee comme suit : durant la saison

hivernale la clé se trouve à l'Ecole Suisse de Ski de Montana et durant la saison estivale, elle est en possession de Patrick Bonvin. Xavier rappelle également les heures d'ouverture de la salle.

Nocturne du Loup

Xavier fait suivre le message reçu d'Antoine Cina, qui organise la désormais traditionnelle « Nocturne du Loup », sur le domaine skiable de l'Aminona. Elle aura lieu cet hiver, le samedi 9 janvier 2016, de plus amples informations sont disponibles sur le site de la commune de Mollens.

Intervention de Jean-Marie Tschopp

Une journaliste a réalisé un film sur l'histoire de Walter Bonati en italien et serait intéressée à le présenter dans notre région. Jean-Marie demande à qui il peut s'adresser pour cette présentation.

Xavier lui propose de contacter Sébastien Rouiller en relation avec l'Unipop et voir aussi avec lui, les possibilités d'organiser cette projection lors de la soirée des guides.

E-mail reçu de François Parvex (SEREC)

Il trouve dommage que la liste des membres du CAS Montana-Vermala n'est plus visible à la cabane des Violettes. Xavier émet l'idée de faire défiler sur l'écran TV de la cabane les informations relatives à notre section et se chargera de coordonner cela avec les gardiens.

Intervention de John Glettig

Il remercie le comité pour son efficacité et son travail et remarque que le site internet du CAS n'est pas totalement à jour. Xavier a en effet repris cette tâche initiée à l'époque par Antoine Lebacqz et s'y attèlera.

Pas d'autres divers.

Xavier Robyr remercie l'assemblée de son attention et clôt l'AG en demandant de se lever pour entonner le chant patriotique suivi en chœur par l'assemblée.

Il propose de passer à la partie récréative de la soirée, par la projection du film sur la Haute Route 2014 du groupe de ski alpinisme dans la région du glacier d'Aletsch.

Avant de passer la parole à François Cina, il rappelle que l'apéro qui suivra le film est offert par la Bourgeoisie de Montana.

Xavier Robyr

Edith Calonder

Nicole Leprat

Lionel Nanchen

Président

Secrétaire

Secrétaire

Caissier

Patrick Bonvin

Kevin Bagnoud

Christophe Rey

Gestion des membres

Préposé aux courses

Préposé à la jeunesse